

Promotion de l'AbE pour le développement durable des communes : le projet Benkadi renforce les entreprises sur la RSE

Le Projet Benkadi au Bénin a réuni ce lundi 26 juin 2023, le secteur privé pour renforcer les capacités de ses acteurs sur la responsabilité sociétale des entreprises orientée sur l'Adaptation basée sur les Écosystèmes. Cet atelier de 72 heures vise entre autres à contribuer, à l'assurance de la pratique de la responsabilité sociétale des entreprises qui promeut l'AbE pour le développement durable des communes.



En souhaitant la bienvenue aux participants, le Secrétaire Permanent de la Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCiB), M. Ernest Comlan Pédro a salué tous ceux qui ont fait le déplacement de Grand Popo. Il a précisé qu'au nombre des acteurs à intégrer dans la conduite du projet Benkadi au Bénin sur les nouvelles thématiques et enjeux du dialogue multi-acteurs sur les changements climatiques, le secteur privé est très important. Et il les invite à contribuer fortement à l'atteinte des objectifs de l'atelier.

À sa suite, le Président du Conseil d'Administration de la PASCIB, M. Comlan Aurélien Atidéglà en lançant l'atelier a insisté sur le fait qu'il est important que les différents acteurs comprennent les enjeux actuels de l'adaptation basée sur les écosystèmes (AbE) afin que les entreprises l'intègrent au mieux dans leurs responsabilités sociales. Car pour lui, le présent atelier a une connotation toute particulière, parce qu'elle porte sur la responsabilité sociétale des entreprises.

Le terme n'est pas nouveau, mais il n'est pas très développé dans notre pays. Il est donc important de recueillir les contributions du secteur privé afin d'assurer la synergie pour une auto gouvernance en faveur de la lutte contre les changements climatiques. Il s'agira aussi de voir les opportunités qui s'offrent au secteur privé pour qu'elle puisse prendre en compte le volet environnemental en ce qui concerne le développement.

Cet atelier de renforcement de capacités des capacités des acteurs du secteur privé sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) orientée AbE regroupe les exploitants agricoles, exploitants forestiers, les industriels, la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin et le Patronat.



Abordant le premier module de formation relatif à l'historique et mécanismes de la RSE en Afrique et au Bénin ; la démarche et les outils RSE dans les entreprises et la RSE et le management des entreprises, Dr Aurélien Atidéglà a procédé à une clarification de concept. Il a fait ressortir que lorsqu'on aborde la question de la responsabilité sociale des entreprises, les différents acteurs ont tendance à sous-estimer la place de l'environnement. Et c'est pour que cela soit désormais systématique, qu'il a été retenu le néologisme « sociétal » qui prend en compte le social et l'environnemental. On ne doit donc plus mettre l'accent sur le social au détriment de l'environnement en parlant seulement de la responsabilité sociale des entreprises (RSE). D'ailleurs, dans la langue anglaise, on parle bien de Corporate Social Responsibility (CSR), qui prend en compte l'environnement, l'économie et autres. La RSE s'applique a dit M. Atidéglà à tous les domaines et tout le monde est concerné. On en parle de plus en plus parce que les entreprises créent de plus en plus de dégâts. Il a ponctué cette situation par des exemples au Niger, en Côte d'Ivoire. Au Togo par exemple, les déchets de phosphate font rage. Et à Xlacodji au Bénin, une entreprise

lâchait des poussières de ciment sur les populations.

Pour mieux aborder la thématique, il a été précisé que les trois sphères à prendre en compte sont : la sphère politique, la sphère économique et la sphère sociale.

Après avoir constaté qu'il n'y a pas un encadrement spécifique pour la RSE au Bénin, et qu'il n'existe que des textes épars, l'atelier s'est réjoui de la dynamique actuelle du gouvernement qui s'est engagé en réunissant différents acteurs il y a quelques jours sur l'élaboration de la politique nationale de la RSE au Bénin.

Il est à préciser que selon l'agenda de l'atelier, il sera aussi abordé comme modules : les dommages environnementaux des entreprises privées et leurs liens avec les changements climatiques et la RSE. À ce niveau, les participants seront entretenus sur quelques types d'entreprises et les dommages environnementaux de leurs processus de production ; la gestion des dommages environnementaux en relevant les mesures de sauvegarde environnementales et sociales ; liens entre dommages environnementaux et changements climatiques et les mesures AbE. Le troisième module permettra d'explorer les opportunités et engagements des entreprises privées du Bénin pour la RSE. Il s'agira d'échanger sur les dispositions juridiques et réglementaires au Bénin pour le non-respect de la RSE. Enfin, il sera exposé, les opportunités et faveurs accordées pour la RSE au sein des entreprises.

Cell Com Benkadi/Bénin